

LE DUERP

DURÉE 3 JOURS



PUBLIC VISÉ ET PRÉREQUIS

- > Elu.es, mandaté.es, militant.es
- > Avoir une bonne connaissance du droit du travail et avoir suivi une formation de base CFDT ou la formation CSE-Connaissance FNCB-CFDT



OBJECTIFS DE FORMATION

- > Maîtriser les principes de prévention des risques professionnels dans l'entreprise
- > Inscrire notre action dans la continuité en agissant sur le DUERP et le PAPRI Pact



DÉROULÉ PÉDAGOGIQUE

- > Définir les concepts : danger, risque et dommage
- > Définir les grands principes de la prévention professionnelle
- > Définir le DUERP et le PAPRI Pact
- > Réaliser un diagnostic du DUERP et du PAPRI Pact
- > Identifier les problèmes à résoudre et définir des objectifs
- > Elaborer un plan d'action



MOYENS PÉDAGOGIQUES

- > Présentations, exposés et synthèses du formateur, travaux individuels, travaux en groupes et sous-groupes



Docs à apporter à la formation

- PAPRI Pact**
- Rapport Annuel**
- DUERP**



DATES ET LIEUX

- Formations programmées par la FNCB.



COÛT

- Se rapprocher de la FNCB ou de votre syndicat.